

# Sowafore, cette structure liégeoise qui ne sert à rien

Plusieurs intercommunales liégeoises et la Région ont injecté plus de 600.000 € pour un résultat nul

**S**owafore. Une société anonyme créée il y a 20 ans de cela par plusieurs intercommunales liégeoises qui ont injecté à l'époque 75.000€, avec un but pour le moins éloigné du sacro-saint « intérêt communal ». Son objectif est de dispenser des formations dans les pays peu favorisés. La Région wallonne y a également mis de l'argent, à raison d'environ 350.000 euros. Pour un résultat nul.

En ces temps troublés pour le monde politique, l'heure est au grand nettoyage dans la multitude de structures publiques ou parapubliques dont l'utilité est toute relative en Wallonie. En Cité ardente, ça ne s'invente pas, on retrouve une SA, devenue entre-temps une SCRL, complètement méconnue du grand public : la Sowafore. Une structure créée il y a 20 ans de cela, en 1997, dont les actionnaires sont publics ou semi-publics. On retrouve ainsi l'intercommunale du Bois de l'Abbaye, le TEC Liège-Verviers, la Socolie (absorbée aujourd'hui Publifin), Intradel, le CEWAC (Centre d'étude wallon de l'assemblage et du contrôle des matériaux), le Co-

tentiel scientifique et technique des pays et des régions peu favorisées et de distiller des formations aux populations locales. Bref, de la coopération au développement.

Seulement voilà, année après année, la situation financière de la Sowafore se détériore. D'autres intercommunales sont sollicitées dès 2005, comme la CILE (eaux) et l'AIDE (épuration), mais refusent d'entrer dans le capital. D'autres décident de quitter la structure, comme la Socolie, qui a décidé de céder ses parts car son représentant au conseil d'administration ne voyait pas quelle plus-value la Socolie pouvait apporter à la Sowafore.

Quelques années plus tard, en 2009, il faut recapitaliser la Sowafore, qui accumule les pertes. À nouveau, ce sont les actionnaires publics qui mettent la main à la poche. Le Bois de l'Abbaye, le TEC Liège-Verviers, Intradel et Cogep déboursent chacun 7.000 euros supplémentaires. Le procès-verbal de l'assemblée générale de la Sowafore du 26 juin 2009 fait clairement état de ces nouvelles dépenses des intercommunales. De même que de l'octroi d'un subside de la part de la Région wallonne, octroyée par le ministre de tutelle Jean-Claude Marcourt. « Nous avons reçu, de mémoire, entre 3 et 400.000 euros de la Région », avance Jean-Luc Pluyhers, qui fut membre-fondateur et longtemps administrateur-délégué de la Sowafore jusqu'en 2011.

## QUASI AUCUNE MISSION

Ce n'est qu'en 2011, lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Sowafore que l'on évoque enfin les perspectives, avec des examens de projets au Bénin, au Congo, au Maroc ou encore au Burkina Faso, entre autres. Pour y faire quoi exactement ? Pas grand-chose, c'est le moins que l'on puisse écrire. Jean-Luc Pluyhers confesse : « Plusieurs structures ont mis un peu d'argent pour un projet qui était une belle

contre la junte militaire. L'espoir était d'apporter une expérience, notamment pour ce qui concerne le traitement des déchets. C'est resté lettre morte. À l'instar de toutes les missions de la Sowafore. « Nous avions engagé une personne, il s'est avéré que le choix n'était pas judicieux : le choix des missions non plus », concède Jean-Luc Pluyhers, actuellement à la tête du GRE-Liège et également administrateur-délégué de COGEP, principal actionnaire de la Sowafore.

## Intradel, le Bois de l'Abbaye, le Tec Liège-Verviers et la Socolie ont investi

Seul élément à mettre au crédit de la Sowafore, la participation à un projet de collecte et de traitement de déchets à Saint-Louis, au Sénégal. La Sowafore apporte son « expertise », tandis que WBI (Wallonie-Bruxelle International) finance.

## MISE EN LIQUIDATION ?

Face à cet argent perdu, Intradel a ainsi décidé, elle aussi, de quitter la Sowafore car, d'après son porte-parole, « il fallait bien reconnaître que ça ne marchait pas et n'apportait aucune plus-value particulière. »

En difficulté financière — malgré plus de 600.000€ d'argent public via les participations et les subsides —, et en mal de projets concrets, la Sowafore voit ses jours comptés. Lors du dernier CA, il a ainsi été proposé de mettre la société en liquidation. ●

**GASPARD GROSJEAN**

**La Région wallonne a octroyé « entre 3 et 400.000 € de subsides »**

gop (Coopérative d'étude, de gestion et de patrimoine, créée par feu Guy Mathot) et un certain Alain Mathot en tant que personne physique. Tous, à des degrés divers, injectent de l'argent pour un total de 75.000€, soit trois millions de francs belges à l'époque.

L'objectif de la Sowafore, d'après les statuts, est de renforcer le po-

## Les administrateurs Mandat non déclaré par Georges Pire

Parmi les administrateurs fondateurs de la Sowafore, on retrouvait René Tillieux et Jacques Chabot pour le Bois de l'Abbaye ; Hector Magotte et Freddy Joris pour le TEC Liège-Verviers, Jean-Claude Phlypo et Georges Pire pour Intradel, Jean-Luc Pluymer et Jacques Litwak pour le Cogep, Emile Demouchamps et Claude Grégoire pour la Socolie,

Robert Hertoghs pour le CEWAC et Alain Mathot en son nom propre.

Plusieurs modifications ont bien évidemment eu lieu depuis.

Dans les comptes portant sur l'année 2015 de la Sowafore déposés à la Banque Nationale, on retrouve au sein du conseil d'administration Hector Magotte, Alain Mathot, Guy Martin,

Jacques Chabot, Georges Pire, Carinne Zanella, Roger Croughs, Robert Hertoghs, Stéphanie De Simone et Jean-Luc Pluymer.

Depuis 2011, ce dernier a cédé son poste d'administrateur-délégué à Roger Croughs, au moment où l'intéressé partait à la retraite de son poste de directeur-général d'Intradel. Notons également que malgré qu'il n'y travaille plus, Roger Croughs siège bien comme représentant d'Intradel, mais via sa société de consultance. Précisons que si tous les mandats au sein de la Sowafore étaient exercés à titre gratuit, ils doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Cour des Comptes. Et à ce petit jeu, un habitué s'est illustré. Georges Pire, dont le nom a été

cité à de multiples reprises dans l'affaire Publifin en raison de ses rémunérations (plus de 300.000€ bruts par an) et de la multiplication de ses mandats, n'a pas déclaré celui de la Sowafore. Depuis fin 2015, Georges Pire n'est plus administrateur de la Sowafore. Pas plus qu'Alain Mathot, d'ailleurs. ●

G.G.

